



CONTAMINES
MONTJOIE

COMMUNE DES CONTAMINES –MONTJOIE

ARRETE du MAIRE

OBJET :Déploiement de la fibre optique - Entreprise SPIE

ARD2023-057

Le Maire de la Commune des Contamines-Montjoie,

VU le Code de la Route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-6 et L 2215-4,

VU l'arrêté préfectoral n° 1249-65 bis, en date du 19 octobre 1965, réglementant la surveillance de la voie communale,

VU la demande présentée par l'Entreprise « SPIE Citynetworks» **en date du 05 juin 2023** pour effectuer des travaux de tirage de cables pour la fibre optique, tous secteurs de la commune,

Considérant que pour permettre l'exécution de ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation des usagers,

ARRETE

Article 1er : L'entreprise SPIE Citynetworks ayant son siège au 33 rue du docteur G. Lévy, 69693 VENISSIEUX est autorisée à occuper le domaine public, sur toute la commune à partir du **lundi 12 juin 2023, pour une durée de 30 jours calendaires.**

Article 2 : La circulation se fera en alternat avec un empiètement sur la chaussée, la largeur de voie maintenue sera de 3m. Intervention dans les chambres Télécom, pour le compte de Orange.

Article 3 : L'entreprise susnommée prendra toutes les dispositions pour assurer la signalisation permanente de l'occupation du domaine public.

Article 4 : La responsabilité de la Commune sera entièrement dérogée en cas d'accident ou d'incident survenant pendant la durée des travaux.

Article 5 : Dès la fin des travaux, l'entreprise devra réparer à ses frais, tous dommages éventuels causés au domaine public.

Article 6 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de l'Entreprise SPIE Citynetworks ,
- Monsieur le Brigadier-Chef principal de Police municipale,
- Madame la Directrice des Services Techniques,
- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Saint Gervais,
- Monsieur le Commandant du CPI des Contamines Montjoie,

Et sera affichée à la porte de la Mairie.

**Fait aux CONTAMINES-MONTJOIE,
Le 06/06/2023**

**Le Maire,
François BARBIER**

